

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mil dix-sept, le vendredi trente juin à douze heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eric GAY, Maire.

Date de la convocation : 22 juin 2017

Etaient présents :

M. GAY	Eric	Maire	Mme BOLO	Valérie	Conseillère municipale
Mme LOGOLOGOFOLAU	Ana	2 ^{ème} adjoint	Mme JALABERT	Nadine	Conseillère municipale
Mme POANIEWA	Pascale	4 ^{ème} adjoint	Mme MOTUHI	Fémia	Conseillère municipale
M. PELAGE	Maurice	5 ^{ème} adjoint	M. BERTHELOT	Olivier	Conseiller municipal
Mme KATE	Marie-Hélène	6 ^{ème} adjoint	M. PATIES	Frédéric	Conseiller municipal
M. SAKOUMORY	Claude	7 ^{ème} adjoint	M. MARTIN	Philippe	Conseiller municipal
Mme VERGER	Claudine	8 ^{ème} adjoint	M. PERRIN	Florent	Conseiller municipal
Mme FROGIER	Vaea	10 ^{ème} adjoint	Mme TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
Mme BARTHEZ	Marie-Pierre	Conseillère municipale	Mme PAAGALUA	Francesca	Conseillère municipale
M. RAVUT	Alain	Conseiller municipal	Mme JANDOT	Monique	Conseillère municipale
M. GUEPY	Guy	Conseiller municipal	M. SAM	Léonard	Conseiller municipal
M. AFCHAIN	Jean-Jacques	Conseiller municipal	M. LAUBREAUX	Patrick	Conseiller municipal
M. ESPOSITO	Armand	Conseiller municipal	Mme MALAVAL	Héléna	Conseillère municipale
Mme SANMOHAMAT	Rusmaeni	Conseillère municipale	Mme VILI	Célestine	Conseillère municipale

Représentés :

M. Eddie LECOURIEUX (procuration donnée à Eric GAY)
 M. Bernard DELADRIERE (procuration donnée à Claude SAKOUMORY)
 M. Didier CHABAUD (procuration donnée à Jean-Jacques AFCHAIN)
 Mme Lindsay AMOSALA (procuration donnée à Marie-Thérèse TU)
 M. Pierre-Henry CHARLES (procuration donnée à Monique JANDOT)

Excusée :

Mme Françoise CAILLARD.

Absent :

M. Jean-Irénée BOANO.

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	28
Nombre de votants	:	33

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 heures 00.

Mme Marie-Hélène KATÉ est désignée Secrétaire de séance.

Ordre du jour

L'élection des suppléants a eu lieu sans débat, au scrutin secret et suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Les candidats de la liste TOUS POUR LE MONT-DORE ont été proclamés suppléants. Suffrages obtenus par la liste : 31 (trente et un).

➤ Délibération n°37/17/VI du 30 juin 2017 : « **Portant élection de neuf suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2017** ».

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

Le Maire,



Eric GAY

